ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CIRCULATION

COMMUNE de TRESCLEOUX
26 CHEMIN NEUF
05700 TRESCLEOUX

Arrêté N° 0112052023 (Circulation alternée)

Nous, Maire de la Commune de TRESCLEOUX

VU :
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2,
- Le Code de la Route et notamment les articles R.411-30 et R.411-31 modifiés,
- L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I-8ème Partie - Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,
- L'arrêté du Conseil Départemental en date du 24 mai 2023 donnant permission de voirie pour travaux et occupation du domaine public

CONSIDÉRANT la demande en date du 11/05/2023 par l'ENTREPRISE STP PISTONO - Les Paroirs - 05400 VEYNES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de prendre toutes dispositions propres afin d'éviter tout accident ou incident Route DEPARTEMENTALE 949 RUE DES COMMERCES

ARRETONS :

Article 1er.

A compter du 30 MAI 2023 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation sera alternée dans la zone de travaux. L'alternance de la circulation sera réglée au moyen de feux tricolores.

Article 2.

La vitesse des véhicules est limitée à 30 kilomètres/heures et tout dépassement sera interdit au droit du chantier.

Article 3.

A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Article 4.

Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- M. le Maire de la commune,
- M. ou Mme le Commissaire de police ou M. ou Mme le Commandant du groupement de Gendarmerie de Laragne-Montéglin
- M. ou Mme le Directeur de l'entreprise chargée des travaux,
- M. ou Mme le Directeur départemental des Territoires,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en préfecture le
de la publication le

à TRESCLEOUX

Le 12/05/2023

Le Maire,
Jean SCHÜLER

MAIRIE DE TRESCLEOUX
HAUTES-ALPES

Maire de TRESCLEOUX, Jean SCHÜLER